

Éditorial

Le protestantisme au cœur de la subversion moderne

LE PROTESTANTISME peut sembler bien dépassé. Mérite-t-il une telle insistance, alors que des idéologies bien plus avancées ravagent le monde contemporain ? – En réalité, cette insistance vient des papes. Pendant plus d'un siècle, ils ont répété, sans se lasser, que la Révolution est fille du protestantisme. Mgr Delassus s'en est fait l'écho en désignant la pseudo-Réforme comme une étape capitale de la conjuration antichrétienne ¹. Et le simple bon sens constate aisément que le protestantisme a répandu dans tout le monde chrétien le virus du libéralisme – qui est le cœur de la Révolution.

Le jugement des papes *

Dès 1793, après l'assassinat du roi Louis XVI, Pie VI affirme que la Révolution qui sévit en France a son origine dans le calvinisme. Il n'hésite pas à parler de *conjuration*, de *conspiration* et de *complot* :

Depuis longtemps déjà les calvinistes avaient commencé à *conjur*er en France la ruine de la religion catholique. Mais, pour y parvenir, il fallait préparer les esprits [...]. C'est dans cette vue qu'ils se liguèrent avec des philosophes pervers. L'Assemblée générale du clergé de France de 1745 avait découvert et dénoncé *les abominables complots* de tous ces artisans d'impiété. Et Nous-même, dès le commencement de Notre pontificat, [...] Nous annonçâmes le pé-

¹ — DELASSUS Mgr Henri, *La Conjuration antichrétienne – Le Temple maçonnique voulant s'élever sur les ruines de l'Église catholique*, Lille, 1910.

* — En plus des trois textes que nous citons ici, voir : PIE VI, *Quot aliquantibus* (10 mars 1791) [EPS-PIN n° 4]. – GRÉGOIRE XVI : *Inter praecipuas* (8 mai 1844) ; *Mirari vos* (15 août 1832) [EPS-PIN n° 28]. – PIE IX : *Notis et nobiscum* (8 décembre 1849). – LÉON XIII : *Quod apostolici* (28 décembre 1878) [EPS-PIN n° 65] – Saint PIE X : *Pascendi* (8 septembre 1907) : « Le premier pas fut fait par le protestantisme, le second est fait par le modernisme, le prochain précipitera dans l'athéisme. » *Lettre sur le Sillon* (25 août 1910) : « Ses fondateurs, jeunes, enthousiastes, pleins de confiance en eux-mêmes, n'étaient pas suffisamment armés (...) pour se prémunir, sur le terrain de la doctrine et de l'obéissance, contre les infiltrations libérales et protestantes » [EPS-PIN n° 423]. – Benoît XV : *Anno jam exeunte* (7 mars 1917) [EPS-PIN n° 486]. – Pie XII : *Summi Pontificatus* (20 octobre 1939) [EPS-PIN n° 741] et allocution du 11 janvier 1943.

ril imminent qui menaçait l'Europe, [...]. *Si l'on eût écouté Nos représentations et Nos avis*, Nous n'aurions pas à gémir maintenant des progrès de *cette vaste conspiration* tramée contre les rois et contre les empires ¹.

Léon XIII, dans son encyclique *Diuturnum* sur l'origine du pouvoir civil, fait remonter au protestantisme les erreurs politiques des sociétés modernes notamment la souveraineté du peuple et la fausse notion de liberté :

C'est de cette hérésie protestante que naquirent, au 18^e siècle, la fausse philosophie et ce qu'on appelle le droit moderne, la souveraineté du peuple, et cette licence sans frein en dehors de laquelle beaucoup ne savent plus voir de vraie liberté. De là on s'est avancé jusqu'aux dernières erreurs, le communisme, le socialisme, le nihilisme, monstres effroyables qui sont la honte de la société et qui menacent d'être sa mort ².

Léon XIII insiste dans son encyclique *Immortale Dei* et précise que le protestantisme est à l'origine des libertés modernes et de ce que les papes appellent « le droit nouveau », celui de la société moderne qui découronne le Christ-Roi :

Mais ce pernicieux et déplorable goût de nouveautés que vit naître le 16^e siècle, après avoir d'abord bouleversé la religion chrétienne, bientôt par une pente naturelle passa à la philosophie, et de la philosophie à tous les degrés de la société civile.

C'est à cette source qu'il faut faire remonter ces principes modernes de liberté effrénée, rêvés et promulgués parmi les grandes perturbations du siècle dernier, comme les principes et les fondements d'un *droit nouveau*, inconnu jusqu'alors, et sur plus d'un point en désaccord, non seulement avec le droit chrétien, mais avec le droit naturel ³.

Mgr Lefebvre en tirait cette conclusion :

Voyez donc comme tout cela est logique, *comme les papes ont vu clair dans toutes ces choses*, ils l'ont dit avec fermeté, depuis Pie VI du temps de la Révolution jusqu'à Léon XIII à la fin du dernier siècle. [...] Reprenez toutes les déclarations de saint Pie X au moment du Sillon c'est la même chose, toujours la même chose : ils ont condamné, condamné, condamné. Alors, *nous devons nous imprégner de cette doctrine des papes pour que, nous aussi, nous comprenions la nocivité de ces principes* parce que, vous savez, on en est comme pétri ! Pétri, infesté parce que *toutes nos institutions sont infestées de cet esprit de liberté* : la

¹ — PIE VI, Allocution au Consistoire, 17 juin 1793 (EPS-PIN 11). L'allocution de Pie VI est reproduite en entier dans *Le Sel de la terre* 19 (hiver 1996-1997), p. 334-340.

² — LÉON XIII, *Diuturnum*, 29 juin 1881 (EPS-PIN 93 et 105).

³ — LÉON XIII, *Immortale Dei* sur la constitution chrétienne des États, 1^{er} novembre 1885 (EPS-PIN n° 143).

liberté de la religion, la liberté de la conscience, la liberté de pensée, la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement ¹.

Le témoignage de Mgr Delassus

Dans son maître livre *La Conjuración antichrétienne*, Mgr Delassus résume les trois étapes de cette conjuration par la formule des trois « R » : Sous l'influence de la cabbale, rechute dans le naturalisme païen dans les arts (Renaissance), puis dans la religion (Réforme), enfin dans la politique (Révolution).

La prétendue Réforme a joué le rôle d'une étape dans ce processus, mais une étape indispensable comme le remarque Jacques Maritain, le Maritain de 1925 c'est-à-dire avant son changement d'attitude suite à la condamnation de l'Action Française :

La révolution luthérienne, par là même qu'elle portait sur la religion, sur ce qui domine toute l'activité de l'homme, devait changer de la manière la plus profonde l'attitude de l'âme humaine et de la pensée spéculative en face de la réalité.

La Réforme a débridé le moi humain dans l'ordre spirituel et religieux, comme la Renaissance a débridé le moi humain dans l'ordre des activités naturelles et sensibles ².

Au début du chapitre sur « La Réforme, fille de la Renaissance » Mgr Delassus cite Paulin Paris, un savant érudit sur le Moyen Age :

Le Moyen Age n'était pas si différent des temps modernes que vous le croyez : les lois étaient différentes, ainsi que les mœurs et les coutumes, mais *les passions humaines étaient les mêmes*. Si l'un de nous se trouvait transporté au Moyen Age, il verrait, autour de lui des laboureurs, des soldats, des prêtres, des financiers, des inégalités sociales, des ambitions, des trahisons. *Ce qui est changé, c'est le but de l'activité humaine* ³.

Mgr Delassus commente :

On ne pouvait mieux dire. Les hommes du Moyen Age étaient de même nature que nous, nature inférieure à celle des anges et de plus déchue. Ils avaient nos passions, se laissaient comme nous entraîner par elles, souvent à des excès plus violents. *Mais le but était la vie éternelle* : les mœurs, les lois et les coutumes s'en étaient inspirées; les institutions religieuses et civiles dirigeaient les hommes vers leur fin dernière, et l'activité humaine se portait, en premier lieu, à l'amélioration de l'homme intérieur.

¹ — Conférence de Mgr LEFEBVRE, décembre 1973.

² — Jacques MARITAIN, *Trois Réformateurs*, Plon-Nourrit, 1925, p. 19-20.

³ — Paulin PARIS, cité par Mgr Henri DELASSUS, *La Conjuración antichrétienne*, p. 42.

Aujourd'hui, – et c'est là le fruit, le produit de la Renaissance, de la Réforme et de la Révolution, – le point de vue a changé, le but n'est plus le même ; ce qui est voulu, ce qui est poursuivi, non par des individus isolés, mais par l'impulsion donnée à toute l'activité sociale, c'est l'amélioration des conditions de la vie présente pour arriver à une plus grande, à une plus universelle jouissance. Ce qui compte comme « progrès », ce n'est point ce qui contribue à une plus grande perfection morale de l'homme, mais ce qui accroît sa domination sur la matière et la nature, afin de les mettre plus complètement et plus docilement au service du bien-être temporel ¹.

La Réforme de Luther est protestation contre la civilisation chrétienne, protestation contre l'Église qui l'avait fondée, protestation contre Dieu de qui elle émanait. Le protestantisme de Luther est l'écho sur la terre du *Non serviam* de Lucifer. Il proclame la liberté, celle des rebelles, celle de Satan : le LIBÉRALISME. [...] Tout ce que la Réforme avait reçu de la Renaissance et qu'elle devait transmettre à la Révolution est dans ce mot : Protestantisme ².

C'est donc un fait constaté tant par les papes que par les observateurs du mouvement révolutionnaire : le protestantisme a préparé la Révolution. Reste à en expliquer la cause profonde.

Le protestantisme est le père du libéralisme

La raison est au fond très simple : le luthéranisme répand le libéralisme, c'est-à-dire le cœur de la Révolution.

Luther a subi une double influence : le nominalisme et l'augustinisme, lesquelles, jointes à l'orgueil de Luther, vont le conduire à être le père du libéralisme.

Le nominalisme est une déformation de la philosophie qui a commencé peu après saint Thomas d'Aquin, notamment sous l'influence de Guillaume d'Occam (1281-1347). Il n'y a pas de nature universelle, mais simplement des individus. Si nous parlons de nature humaine, c'est un simple nom qui ne correspond à aucune réalité. Il n'existe que des individus humains.

Par suite, il n'y a pas de loi naturelle. La seule loi, c'est la volonté du supérieur. Une volonté arbitraire, puisque pour Occam, Dieu est libre de nous donner les commandements qu'il veut : à la limite il pourrait nous ordonner de le haïr ³ !

Une telle conception de la loi la dévalorise et finalement la rend méprisable. Elle devient même insupportable pour Luther :

¹ — Mgr Henri DELASSUS, *La Conjuration antichrétienne*, p. 42-43.

² — Mgr Henri DELASSUS, *La Conjuration antichrétienne*, p. 45.

³ — Guillaume D'OCCAM, *Commentaire sur les Sentences*, II, q.15 et IV, q. 16 (*Opera philosophica et theologica*, t. 5, Saint-Bonaventure [N.Y.], 1981, p. 342 et 352, et t. 7, Saint-Bonaventure [N.Y.], 1984, p. 352).

Après que Luther a pris le parti de refuser l'obéissance au pape et de rompre avec la communion de l'Église, son moi, malgré ses angoisses intérieures qui ne firent qu'augmenter jusqu'à la fin, est désormais au-dessus de tout. Toute règle « extérieure », toute « hétéronomie », comme dira Kant, devient dès lors une offense insupportable à sa « liberté chrétienne ».

« Je n'admets pas, écrit-il en juin 1522, que ma doctrine puisse être jugée par personne, même par les anges. Celui qui ne reçoit pas ma doctrine ne peut parvenir au salut. — « Le moi de Luther, écrivait Mœhler, était à son avis le centre autour duquel devait graviter toute l'humanité ; il se fit l'homme universel, en qui tous devaient trouver leur modèle. Tranchons le mot, il se mit à la place de Jésus-Christ »¹.

Mais Luther subit aussi l'influence de *l'augustinisme*. Il est moine augustin. L'université de Wittenberg a pour patron saint Augustin.

Saint Augustin est un converti qui a eu bien du mal à vaincre ses passions. Est-ce la raison ? toujours est-il qu'il a tendance à décrire avec force les conséquences du péché originel.

Cette tendance pessimiste va s'accroître chez certains de ses disciples. Luther va exagérer encore ce pessimisme jusqu'à prétendre que nous ne pouvons éviter de céder à nos passions. Nous n'avons plus la liberté, le *libre arbitre* se transforme en *serf arbitre*. « Le libre arbitre est mort », « La concupiscence est invincible » dans le sens qu'elle est toujours victorieuse.

Comment sortir de ce pessimisme ? C'est là que se place « l'événement de la Tour ». Luther reçut la révélation dans le cloaque du couvent : « Le Saint-Esprit m'a donné cette intuition dans ce cloaque² ». La solution, c'est « la foi justificante ».

Nos œuvres sont mauvaises, elles n'ont aucun mérite devant Dieu, elles nous enorgueillissent plutôt et ainsi nous détournent de Dieu.

Mais Dieu nous imputera la justice de Jésus-Christ, et c'est par la « foi » que cette justice nous sera imputée :

Sur notre corruption, Dieu peut mettre un manteau, je veux dire les mérites de Jésus-Christ. Ce sera une justification tout extérieure, un revêtement de marbre sur le bois pourri d'une cabane. Dans le travail de notre salut, Jésus-Christ, et Jésus-Christ seul, est actif, nous n'avons pas à l'être nous-mêmes ; vouloir coopérer par nos œuvres à ce qu'il a surabondamment accompli, ce serait lui faire injure. Et comment l'homme obtiendra-t-il de Dieu ce manteau, je veux dire cette attribution extérieure des mérites de Jésus-Christ ? Par la foi ou, pour parler plus exactement, par la *confiance* en Dieu et en Jésus-Christ. L'homme continuera de produire des fruits de mort ; mais, par la confiance qui sera dans

¹ — Jacques MARITAIN, *Trois Réformateurs*, p. 20.

² — *Propos de table* de Luther, cités dans *DTC* « Luther », col 1207. Cet article du *DTC* est du chanoine Jules PAQUIER, (1864-1932), qui a été aussi le traducteur du maître-ouvrage du père DENIFLE, *Luther et le luthéranisme*.

son cœur, il méritera que Dieu lui attribue les mérites de Jésus-Christ. Enfin, quand il sentira en lui cette confiance, il aura la *certitude* de son salut ¹.

De même que nos bonnes œuvres ne servent en rien à notre justification, de même nos œuvres mauvaises ne la gênent pas. Justification et péché peuvent coexister en nous.

Il ne sert à rien de faire le bien, le péché ne gêne pas le salut. Dès lors, la loi morale devient inutile, elle est abrogée.

Elle l'a été tout entière, sans réserve, de sorte qu'elle ne peut plus ni accuser, ni tourmenter le fidèle ; doctrine de la plus haute importance, qu'il faut prêcher sur les toits, « car elle porte la consolation dans les consciences, surtout aux heures où l'effroi nous oppresse. Je l'ai dit souvent, et je le répète encore, car on ne le dira jamais assez : le chrétien qui saisit par la foi le bienfait du Christ est absolument au-dessus de toute loi ; il est affranchi de toute obligation à l'endroit de la loi... »

« Lorsque saint Paul dit que par Jésus-Christ nous sommes délivrés de la malediction de la loi, évidemment il entend toute la loi, et avant tout la loi morale ; car c'est même elle seule (et non les deux autres catégories judiciaire et cérémoniale) qui accuse, maudit et condamne la conscience. Nous disons donc que là où le Christ règne par sa grâce, le Décalogue n'a plus aucun droit d'accuser et d'effrayer la conscience » ².

Ainsi donc le nominalisme de Luther le poussait à ne pas reconnaître de loi naturelle, et sa théorie de la justification par la foi le pousse à supprimer toute obligation de la loi morale. Dès lors, malgré son pessimisme sur la liberté physique de l'homme, Luther pose le principe du libéralisme : *chacun fait ce qu'il veut*.

Une Église venant l'encadrer, le resserrer avec des coercitions intellectuelles et légales, une règle morale venant diriger, brider sa volonté, tout cela le restreint, le guinde jusque dans ses allures ; tout cela est inutile et odieux.

Voilà la grande nouveauté, la grande découverte qui mettait Luther au comble de la joie. Pour célébrer cette découverte, il a des pages d'un lyrisme étrange. Désormais, il en avait donc fini avec le joug de la loi et les tourments de la conscience. Voilà l'Évangile, c'est-à-dire la Bonne Nouvelle qu'il venait annoncer au nom de Dieu. Depuis des siècles, cette vérité était restée cachée ; la pauvre humanité avait été courbée par l'Église romaine sous le joug inutile et pesant de la pénitence, sous l'obligation de tendre à la perfection par des œuvres personnelles. Luther, au contraire, venait lui apprendre à se cacher sous l'aile de Jésus-Christ, à s'envoler par la confiance, par le sentiment, dans une douce rêverie, jusqu'au pied du trône de Dieu.

¹ — DTC « Luther », col 1229.

² — DTC « Luther », col 1242.

Alors aussi, l'indépendance du nouveau prophète à l'endroit de toute loi morale est affirmée sans ambages ; pareille à un enfant nu qui prend de joyeux ébats sur un tapis moelleux, elle étale candidement son impudeur ¹.

Fatima pour nous sauver de Luther

Force est de constater – et les études de ce *Sel de la terre* le confirmeront – que l'esprit du protestantisme a pénétré partout dans notre société post-moderne. Le libéralisme est entré même dans l'Église, et la Révolution conciliaire, commencée en 1962, se développe sans vergogne sous nos yeux, faisant table rase des principes les plus élémentaires de la morale.

Le pape, comme nous le verrons dans un article de ce numéro, est même allé en Suède donner officiellement avec les luthériens le coup d'envoi d'une « année Luther »

Plutôt que « l'année Luther », nous suggérons de fêter un autre centenaire, celui de Fatima, où la sainte Vierge est apparue six fois en 1917.

La sainte Vierge c'est « l'anti-Luther », si l'on peut s'exprimer ainsi.

Le moine a prétendu qu'il était *impossible d'obéir à Dieu*, que la loi de Dieu était au dessus de nos forces et que, quoique nous fassions, *nous ne pouvions sortir du péché*.

La sainte Vierge, elle, a *obéi* à Dieu : *fiat*, telle est sa devise. Et elle nous demande *d'obéir* à Notre-Seigneur : « Faites tout ce qu'il vous dira » (Jn 2, 5). A Fatima, la sainte Vierge a montré qu'on *pouvait sortir du péché*, puisqu'elle a exhorté les âmes à se convertir et à changer de vie :

J'avais beaucoup de choses à vous demander, dit Lucie : de guérir quelques malades et de convertir des pécheurs, etc. — Quelques-uns, oui, répondit Notre-Dame, d'autres, non. Il faut qu'ils se corrigent, qu'ils demandent pardon de leurs péchés. Et prenant un air plus triste : Qu'ils n'offensent plus Dieu, Notre-Seigneur, qui est déjà trop offensé !

Fatima rappelle *la nécessité de prier la sainte Vierge* : le chapelet, notamment, est mentionné à chaque apparition ; et *la médiation de Marie* est implicitement rappelé dans le fait que la conversion de la Russie est liée à la consécration au Cœur Immaculé de Marie.

Tout cela est à l'opposé de la doctrine de Luther selon laquelle *il ne faut pas prier la sainte Vierge*, sous prétexte qu'il n'y a qu'un *seul médiateur* entre Dieu et les hommes. C'est oublier que Jésus, nouvel Adam, a voulu avoir à ses côtés une nouvelle Ève, Marie, qu'il a institué médiatrice de toutes ses grâces, et par le fait même, c'est manquer d'honneur à Jésus et à sa Mère.

1 — DTC « Luther », col 1246-1247.

On ne peut que trembler en constatant que le pape François a installé la statue de Luther au Vatican le 13 octobre, jour du grand miracle du soleil. N'est-ce pas – objectivement parlant – un affront à la Mère de Dieu ?

Dieu a demandé la pratique des cinq premiers samedis du mois pour réparer les cinq principales offenses contre le Cœur Immaculé. Parmi ces offenses il y a « les blasphèmes de ceux qui refusent de la reconnaître comme Mère des hommes » et « les blasphèmes de ceux qui cherchent publiquement à mettre dans le cœur des enfants l'indifférence ou le mépris, ou même la haine à l'égard de cette Mère immaculée ». Or, n'est-ce pas à cela que conduit la doctrine de Luther et des protestants ?

Heureusement, la Vierge Marie a souvent des « vengeances » de mère, préférant convertir ceux qui l'ont offensée, plutôt que de les punir. Ainsi, pendant « la Route mondiale », ce voyage triomphal de la statue de Fatima à travers le monde entier à partir de 1947, on vit de très nombreuses conversions de protestants ¹.

Tâchons de répondre à l'année Luther par une année Fatima au cours de laquelle nous prierons mieux notre chapelet en méditant les mystères, nous pratiquerons la dévotion des cinq premiers samedis du mois et, surtout, nous augmenterons notre dévotion au Cœur Immaculé de Marie en lui demandant notamment le retour des autorités conciliaires à la Tradition et la conversion des protestants.



Les trois petits voyants de Fatima

¹ — Voir : Philippe LEGRAND, *Merveilles opérées par le Cœur immaculé de Marie*, éditions du Sel, 2006.